



ENTRAUNES (06)

1^{er} au 4 juillet 2025

4 Jours / 3 nuits

Limité à 24 participants

Programme :

Jour 1

8h00 : Départ de Fréjus vers Entraunes

11h 00 : Randonnées :

G2 : Châteauneuf d'Entraunes Boucle Barlatte (7,1 km D+ 448m)

G3 : Châteauneuf d'Entraunes Moulin Barlatte (4,1 km D+ 253m)

Après les randonnées visite du village d'Entraunes

Jour 2

G2 : Boucle de la Roche Trouée (9,6 km D+ 493m)

G3 : Circuit du lac d'Estenc (4,8 km D+ 213m)

Jour 3 :

G2 : Circuit des lacs depuis le col de la Cayolle (8,3 km D+ 421m)

G3 : Circuit de la Roche Trouée (4,5 km D+ 255m)

Jour 4 :

G2 : St Martin d'Entraunes - Boucle Pelens (6,9 km D+ 511m)

G3 : St Martin d'Entraunes - Chapelle St Barnabé (2,5 km D+ 51m)

Puis retour vers Fréjus.

Consulter le programme détaillé sur le site du club

Les randonnées seront encadrées par les animateurs du REV.

Hébergement :

Gîte FERRAN à Entraunes



Prix du séjour par personne : 250 €

Ce prix comprend :

La pension complète pour trois nuits avec petit déjeuner, pique-nique à midi, repas du soir, vin et eau, un pot, le pourboire pour le personnel du gîte et la contribution CDRP à l'immatriculation tourisme de 6 €.

Ce tarif n'inclut pas l'assurance « Assistance Annulation et Rapatriement » facultative mais vivement conseillée pour un montant de 11€ et d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « inclus ».

Les chambres avec salle de bain seront pour 2,3, et 4 personnes dans une yourte. Il faudra organiser la répartition au moment de l'inscription.

Le covoiturage (non inclus) est estimé à 34 € par personne (sur une base de 0.35€ du km et de 4 par voiture) pour l'aller-retour Fréjus / Entraunes.

Sur place, les kilomètres parcourus pour les déplacements seront à payer au chauffeur avec lequel vous vous déplacerez et viendront en supplément du coût du covoiturage annoncé ci-dessus sur la même base de 0.35€ du km.

Attention pour que ce séjour se fasse, il faudra suffisamment de voitures pour transporter tous les participants par groupe de 4 au départ de Fréjus.

Inscription obligatoire par SMS auprès d'Alain Canavesio (06 85 65 76 20) à partir du **16/03/25 à 19h De 19h à 24h, priorité sera donnée aux adhérents qui n'ont jamais participé à ce type de petit séjour.**

Vous recevrez un mail de confirmation dès que possible.

Règlement (après validation de l'inscription):

- Par 2 chèques à l'ordre du REV83 : 125 € encaissé dès l'inscription + 125 € encaissé le 15/06/2025) à déposer lors de la réunion mensuelle du 20 mars 2025, ou à envoyer au REV Maison des Associations 213 rue de la Soleillette 83700 St Raphaël.
- Par carte bancaire via la plate-forme de paiement HELLOASSO : une CB pour l'inscription et une autre au 15/06/2025. Lien sur le site du club dans actualités →Entraunes → lire la suite

*** ATTENTION** : En cas d'annulation (maladie, accident, etc.) les montants de l'assurance annulation (11 €) et de la contribution UEIT (6€) ne seront pas remboursés.